



## Merci de votre don à la Fondation France Répit !

Merci de renvoyer ce document accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la Fondation France Répit, sous enveloppe affranchie à :

Fondation France Répit - 35, rue de Marseille, 69007 Lyon.

Votre contribution, même modeste, permettra à France Répit de financer la construction à Lyon d'une première maison de répit pour les personnes malades ou en situation de handicap et leurs proches, et de développer des services de répit au profit des aidants familiaux.

Conformément à la Loi en vigueur, votre don vous donne droit à une réduction de l'Impôt sur le Revenu (66%) ou de l'Impôt Sur la Fortune (75%).

### VOS COORDONNEES :

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

Vos coordonnées sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

### OUI, JE VEUX AIDER LA FONDATION FRANCE REPIT

En faisant un don de ..... €

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation France Répit »

### Votre don est déductible

75 % de votre don est déductible de l'Impôt sur la Fortune (Article 885-0 V bis A du Code général des Impôts).

66 % de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable (Article 200 du Code général des impôts).

Pour tout don effectué à la Fondation France Répit, un reçu fiscal vous sera adressé.